مجلة حوليات التراث
ADP
REVUE ANNALES DU PATRIMOINE
ISSN 1112-5020

# La confrérie mouride pensée religieuse et œuvre de socialisation

## The Mouride brotherhood Religious thought and work of socialization

Dr Maguèye Ndiaye
Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
bayemagueye@hotmail.fr

Publié le : 15/9/2016

16

2016

**Pour citer l'article :**

✳ Dr Maguèye Ndiaye : La confrérie mouride, pensée religieuse et œuvre de socialisation, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 16, Septembre 2016, pp. 103-121.

BY-NC-ND

http://annales.univ-mosta.dz

***

Revue Annales du patrimoine, N° 16, 2016, pp. 103 - 121
ISSN 1112-5020

# La confrérie mouride
# pensée religieuse et œuvre de socialisation

Dr Maguèye Ndiaye
Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

**Résumé :**

Fondé par un soufi Sénégalais, répondant au nom d'Ahmadou Bamba Mbacké (1855-1927), à la fin du 19e siècle, le Mouridisme (Murîdiyya) est une confrérie musulmane d'obédience sunnite et shârite. Certes, il partage avec les confréries nord africaines, comme la Tijâniyya et la Qâdiriyya, les mêmes convictions religieuses et les mêmes rites. Cependant, il innove dans le domaine de la socialisation de ses disciples, à travers la mise sur pieds d'institutions sociales comme les Dâyira (associations religieuses) et les Dâras (Ecoles coraniques dotées de champs collectifs) où le travail rédempteur, communément appelé Khidma et presque élevé au grade d'adoration, est érigé en règle, au service de la confrérie et de soi-même ; faisant du Mouridisme une confrérie de dévotions et de développement. Ce qui fait que, depuis l'indépendance du Sénégal, les disciples mourides contrôlent l'économie sénégalaise, multiplient les célébrations, de plus en plus en dehors du Sénégal, et font des émules dans le monde occidental.

**Mots-clés** :

Soufisme, confrérie, Mouridisme, socialisation, khidma.

## The Mouride brotherhood
## Religious thought and work of socialization

Dr Maguèye Ndiaye
Cheikh Anta Diop University of Dakar, Senegal

**Abstract:**

Founded by a Senegalese Sufi, responding to the name of Ahmadou Bamba Mbacké (1855-1927), at the end of the 19th century, Mouridism (Murîdiyya) is a Muslim brotherhood of Sunni and Shariah obedience. Of course, it shares with the North African brotherhoods, such as Tijâniyya and Qâdiriyya, the same religious convictions and the same rites. However, he innovated in the field of the socialization of his disciples, through the establishment of social institutions such as the Dâyira (religious associations) and the Dâras (Koranic schools endowed with collective fields) where redemptive work, commonly called Khidma and almost raised to the rank of adoration, is erected

Publié le : 15/9/2016
bayemagueye@hotmail.fr
© Université de Mostaganem, Algérie 2016

as a rule, at the service of the brotherhood and of oneself; making Mouridism a brotherhood of devotions and development. As a result, since Senegal's independence, the Mourides disciples have controlled the Senegalese economy, have multiplied the celebrations, increasingly outside Senegal, and are emulated in the Western world.

**Keywords:**

Sufism, brotherhood, Mouridism, socialization, Khidma.

Le Mouridisme est une voie de globalité où la vie spirituelle et la vie matérielle sont indissociables. C'est, donc, une profession de foi définissant la doctrine religieuse, une pensée religieuse et un processus de socialisation, à travers des institutions, de différents types, orientées vers la satisfaction des besoins religieux, économiques et sociaux des disciples. Cet article se donne pour objectif l'analyse de la pensée qui fonde cette confrérie et la socialisation qui lui donne son corps.

**1 - Le Mouridisme dans le mouvement confrérique :**

1. Aperçu historique :

Les confréries (Tawâif, sing. Tâifa) sont des cercles religieux à distinguer des Tarîqa, même si les deux termes renvoient, aujourd'hui, à la même réalité. Dès la période classique, des voies (Tarâiq, sing. Tarîqa) commencent à se former, dans la mesure où certains soufis préfèrent suivre l'enseignement et l'exemple de tel et tel Cheikh. En ce qui concerne la définition du terme Tarîqa, Meier apporte cette précision : "La Tarîqa est à distinguer de la tâifa (plur. Tawâif), groupe de disciples qui vivent avec le Cheikh de leur choix ; mais les deux termes tendent à se confondre et peuvent s'appliquer tous deux au soufisme dans son ensemble et, plus tard, aux différents ordres ou confréries qui se constitueront"[(1)].

On ne peut parler de confréries, toutefois, que lorsque ces groupes se conçoivent comme tels et adoptent le nom d'un bienfaiteur ou d'un fondateur. Il existe, au XIII$^{e}$ siècle, un exemple de confrérie dûment authentifié, c'est celui des

(Rifâiyya) dont on fait remonter la fondation à un oncle de Ahmad ar-Rifâi (m. 578h-1182), qui en reprit, lui-même, la direction et la transmit à son tour à son neveu. Les descendants directs de celui-ci se succédèrent ensuite à la tête de l'association, dont le centre se trouvait à Umm Abîda, en Mésopotamie.

Ainsi, les Cheikhs, ayant achevé leur éduction, prenaient le nom de "successeurs" (Khulafâ, sing. Khalîfa) ou de "délégués" (nuwwâb, sing. Nâib).

Avant de devenir Calife, le disciple novice devait passer par des grades intermédiaires, mais également observer diverses périodes de retraite. Au cours de la période post classique, la vie des soufis est soumise à des règles nombreuses qui dans le détail varient selon les Cheikhs et les confréries. Prières et litanies étaient déjà des éléments familiers de la dévotion soufie classique, en particulier la formule de l'invocation (Dhikr), mais il devient désormais courant de composer des litanies en un style verbeux, dont la lecture est prévue à des moments précis dans le but de produire des résultats bien déterminés.

D'autre part, le culte mystique de Muhammad (P.S.L) prend des dimensions sans précédent. Par exemple, la théorie cosmogonique qui conçoit une "réalité Muhammadienne" une "lumière – Muhammad", à partir de laquelle toute chose, même le paradis et les anges, a été créée, ou le besoin de faire appel à l'autorité du prophète en matière de perceptions supra sensorielles ou de prescription religieuse. Cette sublimation du Prophète est décrite par Schuon en ces termes : "Sans Mouhammed, dit-on, le monde n'aurait pas été créé, il est donc bien le logos, non en tant qu'homme, mais dans sa "réalité intérieure" (haqîqa) et en tant que "lumière mouhammadienne" (Nûr mouhammadi)"[(2)].

On dit également que : "Les vertus du prophète sont créées puisqu'elles sont humaines, mais qu'elles sont "pourtant éternelles en tant que qualités de Celui dont l'éternité est

l'attribut" ; de même, le prophète a le nom Haqq (vérité) alors qu'al-Haqq (la vérité) est un Nom divin. La (Haqîqa) de Mouhammad est décrite comme un mystère : elle est soit cachée, soit aveuglante et on ne peut l'interpréter que de loin"[3].

L'attachement au Prophète prend donc une autre tournure, s'il permettait de faciliter l'accomplissement des devoirs religieux, d'espérer en son intercession au jour du jugement dernier, ces nouveaux soufis ont d'autres considérations, et de telles considérations, Meier relève cette idée d'éternité de l'âme du Prophète : "On avait la certitude que son âme était vivante bien que son corps fût inhumé à Médine" ; mais aussi cette tendance à placer la sainteté au-dessus de la prophétie. Cette tendance se trouve renforcée par le débat que les soufis n'arrivent jamais à clore, sur la supériorité relative du prophétisme ou de la sainteté. L'opinion régnante est que la sainteté, considérée comme un concept plus général, et comme le support du prophétisme, se trouve subordonnée à ce dernier. En conséquence, pour conserver la hiérarchie des valeurs, plus on honorait les saints et plus il fallait exalter le prophétisme"[4].

Aussi, la "bénédiction du Prophète" revêt une autre signification, un caractère particulier dans l'ésotérisme. Le Coran et la Sunna recommandent une telle bénédiction, sur la base du verset qui dit : "En vérité, Dieu et ses anges bénissent le Prophète, ô vous qui croyez, bénissez-le et présentez-lui le Salut"[5].

La bénédiction en faveur du Prophète devient en cette période, un rituel analogue au Dhikr ou "invocation de Dieu". La formule de base "Dieu bénisse notre prophète et lui accorde le salut" donne lieu à de multiples variantes et de développements à des litanies, à des répétitions dont le nombre est spécifié ou non, et qui ont pour but de concentrer l'attention du disciple sur le prophète.

A Médine, mentionne Meier : "Certains pèlerins croient entendre le prophète répondre à leur hommage. Mais l'aspiration

suprême est la communion avec le prophète (ijtimâ), la vision du Prophète, non en songe ni après la mort, mais en réalité"[6].

Cette aspiration mystique est particulièrement intense en Afrique du nord. Et ce culte du Prophète atteint son apogée avec Abdel Aziz ad-Dabbâg (m. au début du XVIII$^{e}$ siècle. Alors que pour la confrérie (Sanûsiyya), fondée au XIX$^{e}$ siècle, le but de la quête religieuse est l'union avec le prophète. De telles croyances et pratiques suscitèrent un mouvement de retour aux pratiques et objectifs moins exaltés de l'ère classique, ainsi qu'aux principes fondamentaux de l'Islam. Ce fut d'abord l'action des soufis, avant d'être l'affaire de théologiens dogmatiques d'où un conflit presque ouvert entre soufisme et orthodoxie. C'est dans le sillage de ces confréries que naquit, au XIX$^{e}$ siècle, la (Murîdiyya), souvent désigné par le terme Mouridisme.

2. La Murîdiyya (Mouridisme) :

Le terme (al-Murîdiyya) est dérivé du terme (Murîd), participe actif du verbe dérivé (arâda) qui signifie vouloir, désirer. Le terme (Murîdiyya) signifie donc la volonté, l'aspiration et le terme Murîd, lui-même, signifie dans le domaine religieux aspirant, adepte ou disciple. (al-Murîdiyya) semble être une quête allant dans le sens de se conformer à la volonté (irâda) divine et la vocation du Murîd est la quête de l'agrément divin. Depuis la création de cet ordre, par son fondateur Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, on désigne sous le vocable Murîd (le Mouride) les adeptes de cette confrérie religieuse.

Le Mouridisme fait l'objet de beaucoup de définitions, des plus simplistes aux plus fantaisistes, des plus fanatiques aux plus objectives. Certaines définitions se réfèrent à ses éléments constitutifs, d'autres à son vécu et à son évolution ou aux circonstances de l'analyse, et souvent, selon qu'on est adepte ou observateur extérieur. Mais le plus grand intérêt réside dans la définition qu'en donne son fondateur, Cheikh Ahmadou Bamba, qui n'a négligé aucun aspect de sa (Tarîqa). Mais, intéressons-nous, d'abord, aux définitions des autres. Fernand Dumont, par

exemple, souligne l'ancrage de la confrérie dans le mouvement mystique : "Ahmadou Bamba, comme tous les fondateurs de confrérie, depuis Sayyidi Abd al-Qâdir al-Jîlâni, il y a plus de huit siècles, a, en effet, proclamé son adhésion à la mystique, ou soufisme. Mais celui-ci a évolué intérieurement, et c'est précisément cette évolution qui rend compte, à la fois, de l'adaptation des grands mouvements religieux, et de la puissance du prosélytisme maraboutique en Afrique"(7).

L'auteur ne manque pas de mettre l'accent sur les conditions de naissance de cette confrérie et des raisons d'adhésion des masses en affirmant que : "Amadou Bamba fut, au début du XX$^{e}$ siècle, le "Pôle spirituel" (qutb) de foules sénégalaises de plus en plus nombreuses, attirées spontanément autour de ce "Cheikh de droiture" (Shaykh murshid) qui, par sa foi et sa conduite exemplaires, indiquait "une voie" (tarîqa) et leur apportait "une règle de vie" (adab). C'est ainsi que naissent les confréries populaires musulmanes, depuis des siècles, et que naquit, en particulier, celle des mourides au Sénégal"(8).

Pour ce dernier toujours, Bamba, par la droiture charismatique et la morale sociale qu'il proposait, en un temps où les structures traditionnelles achevaient de s'effondrer, avait fini par transformer le contenu du vocable (murîd). Cette transformation est décrite par Dumont en ces termes : "Par lui-même, le mot (murîd) "mouride" n'a aucune signification spéciale. Il signifie "disciple", et il convient d'ajouter : de tel maître, ou de telle doctrine. Mais le Cheikh Bamba a, si fortement, marqué ses "disciples", que ceux-ci peuvent, aujourd'hui, se dire "mourides", comme d'autres se disent qadarites ou tidjânites"(9).

Dans sa recherche de définition pour la confrérie mouride, Paul Marty, plus critique et moins impressionné, formule sa définition, en rapport certes avec la doctrine, mais ne perdant pas de vue la spécificité du Mouridisme engendrée par sa pratique et son évolution. Il commence par s'intéresser aux

fondements et aux vertus du fondateur en disant que : "Le Mouridisme, pour désigner par un mot le corps des doctrines et pratiques religieuses auquel sont attachés les Mourides, doit être considéré comme une sorte de religion née de l'Islam. Son fondateur, Amadou Bamba, est évidemment un musulman instruit qui puise à volonté dans les livres canoniques les saines doctrines de l'Islam orthodoxe, mais c'est aussi un illuminé"(10).

Mais c'est pour, tout de suite, s'attaquer au Mouridisme, sans réserve ni retenue, et à son guide en affirmant que : "Sous sa plume de contemplatif, et dans son enseignement sans traditions, (expression vague), cette doctrine est transformée en mysticisme vague, où les principes religieux de l'Islam ne sont pas pris dans leur véritable sens, ni exposés avec la rigueur de la scolastique orientale. Amadou Bamba ayant posé les bases, ses disciples immédiats, les Cheikhs consacrés par lui, les ont développées avec l'ardeur d'illettrés et l'extravagance de néophytes ; la mentalité noire a fait le reste"(11).

L'auteur va même plus loin, en assimilant le Mouridisme à l'hérésie : "Si on peut donc, tout d'abord, considérer le Mouridisme comme une confrérie religieuse, filiale des Qadiriyya, il faut se hâter d'ajouter que ce mouvement dépasse de beaucoup la portée des ordres religieux, associations régulières où les pieux musulmans cherchent par des prières surérogatoires et les mérites de la communion des saints, à gagner plus sûrement le Paradis. Il est même plus qu'une de ces hérésies si nombreuses dans l'Islam, comme dans toute religion, où le rationalisme des uns, le mysticisme des autres, déforment la doctrine première et donnent naissance à des confessions sœurs, de directions indépendantes, d'esprit novateur, mais suivant, malgré tout, une voie parallèle à l'enseignement initial"(12).

Marty termine sa description par ce propos : "Ici nous sommes en plein vagabondage islamique"(13).

Après avoir évoqué toutes ces tentatives de définition, nous pouvons relever leur connotation politique, sociologique ou

même parfois philosophique, ainsi que leur déficit de connaissance de la quintessence du Mouridisme. On voit, dès lors, que le déploiement historique du Mouridisme a pu cacher à certains analystes ou observateurs son vrai visage, et le retour à ses positions d'origine pourrait aider à une meilleure compréhension de cette confrérie. Et dans ce cas, le retour à ses fondements doctrinaires tels que définis par son initiateur nous semble être une voie incontournable.

Le Mouridisme est une confrérie musulmane fondée par Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké au Sénégal, vers 1883. Il est défini par son fondateur comme un projet de revivification de l'Islam, dans sa profession de foi, ses différentes œuvres et réponses aux questions posées par les disciples ou d'autres personnes soucieuses de savoir la réalité sur cette confrérie. A l'analyse, le Mouridisme est une confrérie sunnite, de rite Malikite, à l'instar des confréries répandues dans le monde arabo-musulman, par conséquent, attachée à l'orthodoxie musulmane. S'il y a une nouveauté, c'est la notion de travail obligatoire, au profit de la confrérie, introduite par son fondateur, et communément appelée (al-Khidma) "service", que certains observateurs mal connaissant interprètent comme une forme d'exploitation du disciple par le Marabout. Si on veut donner au Mouridisme une définition générale, concise et brève, il suffit de revenir sur la réponse de son guide aux questions du gouverneur de St Louis, représentant de l'autorité coloniale, relatives aux fondements du Mouridisme. En effet, la réponse du fondateur était en ces termes : "Les fondements de cette voie sont la foi en l'unicité de Dieu, la soumission, au moyen de la jurisprudence, de la bienfaisance et du mysticisme"(14).

Cela signifierait que cette voie est basée sur la foi, l'unicité de Dieu et son adoration exclusive sans incrédulité ou polythéisme. Et pour ce faire, il sied au croyant d'avoir une parfaite connaissance de la jurisprudence et de ses principes. Cette compétence édifierait le mouride sur la nature de ce qu'il

croit, à qui il devrait croire, comment et pourquoi devrait-il croire. L'Islam exige, par la jurisprudence, la connaissance de la (Shariâ), des cultes, des transactions, comme il exige l'action, en conformité avec les règles édictées dans ces domaines. Tandis que la bienfaisance, par le mysticisme, implique l'œuvre sincère pour l'amour de Dieu, l'adoration probe, à travers une intention sincère et un bon accomplissement, selon les principes du mysticisme. Ceci est une exigence faite au mouride qui doit se parer de bonnes qualités morales, se débarrasser des vices et pratiquer un exercice spirituel pour vaincre la passion et venir à bout de Satan et des affaires mondaines.

Cette obligation d'attachement à la jurisprudence, à la théologie et au mysticisme est, plus d'une fois, soulignée par le guide qui disait :

Si le mouride commence par consacrer l'unicité de Dieu,
la jurisprudence et le mysticisme pur.
En empruntant la voie des orthodoxes,
il est sauvé des épreuves.

Concernant les objectifs du Mouridisme, la réponse du guide au gouverneur était ainsi formulée : "Quant à son objectif, c'est l'amour de Dieu, le Très Haut et le très Noble"[(15)].

Alors que pour ce qui est des disciples, la réponse était : "Mes disciples sont ceux qui veulent la face de Dieu, le Très Haut, du temps du prophète à nos jours"[(16)]. Cette orientation est confirmée dans le vers suivant[(17)]:

Nous sommes ceux qui ne se réfugieront jamais,
qu'auprès de leur Seigneur, aujourd'hui et dans l'avenir.

Al-Murîdiyya (Mouridisme) est un corps de doctrines religieuses, morales, et culturelles. Alors que certains chercheurs le définissent comme une Tarîqa (confrérie) comme la Tijâniyya, la Qâdiriyya ou la (Shâdhaliyya), d'autres le décrivent comme un mouvement rénovateur à orientation soufie dans le mouvement général de vulgarisation de l'Islam. Cependant, il faut noter que si la plupart des confréries tirent leur nom du fondateur de

l'ordre, Bamba semble opérer un choix stratégique, en désignant ses disciples par le terme (murîd) "aspirant à Dieu", ce qui montre le caractère ouvert de sa voie. C'est une voie basée sur les percepts du Coran et de la Sunna (Tradition Prophétique) qui prône l'ascétisme. Ce n'est donc point une quête philosophique, ou intellectuelle, mais plutôt un retour à la simplicité originelle de l'Islam, loin du fanatisme ou de l'extravagance notée dans certains ordres soufis influencés par des traditions extra islamiques. Cette voie est soutenue par une pensée religieuse multidimensionnelle : une pensée soufie, une sur la théologie et une autre sur la jurisprudence.

La pensée soufie porte, sans nul doute, de réelles empreintes de la pensée spirituelle de Ghazali. Cependant, la production du fondateur reflète aussi bien sa pensée théorique sur le soufisme que sa propre expérience dans ce domaine, notamment le culte de la servitude voué au prophète Mouhamed (P.S.L) qui lui a valu le titre de (Khâdim ar-Rasûl) "serviteur du prophète", un titre qu'il définit comme étant une station spirituelle personnelle. Des ouvrages comme (Masâlik al-Jinân) "Les itinéraires des paradis" et (Munawwir as-sudûr) "L'illuminateur des cœurs" constituent de véritables réceptacles à cette pensée. Sa pensée sur la théologie, exprimée essentiellement dans (Mawâhib al-Quddûs), versification commentée et enrichie d'(Umm al-Barâhîn) de Yûsuf as-Sanûsi, théologien aschârite du XV$^{e}$ siècle, est proche de l'école sunnite ashârite. Le thème le plus prégnant dans cette pensée est le (Tawhîd) "culte de l'unicité de Dieu" dont il fait un moyen de connaissance divine et qu'il divise en deux composantes, l'une ésotérique intéressant les gnostiques et l'autre exotérique concernant les théologiens.

La pensée sur la jurisprudence, quant à elle, occupe une place prépondérante dans la pensée religieuse de Bamba. Et dans cette pensée, il reste fidèle à l'école Mâlikite, sans jamais rater l'occasion d'exprimer son respect pour les tenants des autres

écoles juridiques. Aussi, il faut noter que, selon lui, ces trois branches sont solidaires et complémentaires car, la (sharîa) pure implique l'(Imân) "foi" par le (Tawhîd), l'(Islâm) "soumission" par le (Fiqh) (jurisprudence) et l'(Ihsân) "bienfaisance ou soufisme" par la sincérité. Ainsi, il a toujours insisté sur la nécessité de connaître le Fiqh avant de s'engager dans la voie soufie. Le Mouridisme semble être ainsi une voie qui forme à l'acquisition de la spiritualité et de la temporalité.

**2 - La socialisation dans le Mouridisme :**

La confrérie, comme toute organisation humaine, repose sur un corps de doctrines, des règles et des principes qui la fondent, la structurent et l'orientent vers une finalité donnée. Le Mouridisme, considéré sous l'angle confrérique, se présente comme une organisation fondée sur des principes d'essence doctrinale, sociale et économique. En dehors donc du mysticisme, il y a deux principes importants de socialisation notée dans cette confrérie :

- Le culte du travail, la (Khidma) "service", qui est une sorte de symbiose entre la foi et l'action et qui constitue un trait d'originalité pour cette confrérie.
- Le culte de la paix et de l'égalité tel qu'enseigné par l'Islam, dans une Afrique essoufflée, voire traumatisée par la violence des systèmes de gouvernance traditionnels et celle relative à la conquête coloniale.

1. La valeur du travail :

Héritier d'une tradition de mysticisme, Cheikh Ahmadou Bamba est en présence d'une société désagrégée par le choc colonial mais où les traits culturels sont profondément négro-africains. Il lance alors l'idée que l'homme est le vicaire de Dieu sur terre et que le travail fait partie de l'adoration. Ce thème du travail, valeur morale et religieuse, est devenu certainement l'un des principes les plus fascinants du Mouridisme contemporain. Etendu au champ spirituel, cette notion du travail rédempteur a été profondément incarnée par les Baye Fall[(18)], au point qu'ils

diront : "je travaille donc je prie". C'est que l'homme est ouvrier de Dieu sur terre, et il doit le salut de son âme non seulement à une vie faite de prières mais également faite d'actes, d'épreuves. Il faut que la foi de l'homme soit attestée par une pratique de l'effort et du travail[19].

Cheikh Hamidou Kane a bien rendu ce lien entre le travail et la vie chez les musulmans. Il écrit notamment : "Le travail se justifie de Dieu dans la mesure stricte où la vie qu'il conserve se justifie de Dieu. Si un homme croit en Dieu, le temps qu'il prend à sa prière pour travailler est encore prière. C'est une très belle prière"[20].

C'est autour du travail, plus exactement de la solidarité, qu'il a su créer que la cohésion sociale se réalise et se perpétue chez les mourides. C'est que le message de Cheikh Ahmadou Bamba est également resté profondément enraciné dans le substrat négro-africain qui exalte le travail. C'est la raison pour laquelle le Mouridisme nous apparaît, une fois de plus, comme une œuvre de restructuration globale du monde wolof. Mais il n'y a pas que l'ardeur au travail chez les mourides il y a également les formes de travail collectives qui maintiennent le caractère communautaire de la formation sociale mouride. La structure du (dâra), ce lieu d'initiation et de formation, qui allie, au plan opérationnel, le travail intellectuel et le travail manuel, permet de pénétrer la dimension du travail chez les adeptes mourides.

Plessier s'intéresse aux principaux principes de base du Mouridisme comme le travail, la soumission du disciple, l'isolement la méditation et la prière : "Le mysticisme, l'exaltation du travail et la soumission du (talibé) au Cheikh,... les consonances mystiques de l'Islam mouride ont puissamment contribué à faire des mourides des pionniers, des défricheurs de forêt vides, soucieux de trouver dans l'isolement et le contact intime avec la nature des conditions propices à la vie intérieure, à la méditation et à la prière"[21].

Jean Copans, quant à lui, met l'accent sur le système social

mouride et la conjoncture historique et essaie de donner une interprétation sociale. Et, en ce qui concerne les conditions d'apparition et de fonctionnement, il note que : "Le système mouride se définit structurellement par la relation marabout-talibé. C'est cette relation sociale spécifique qui en définit, à la fois, le processus de constitution et le fonctionnement. Mais au niveau des conditions d'apparition du système, il faut distinguer entre les conditions de possibilité et la genèse proprement dite"(22).

Et à propos, il propose d'établir :

- "Des origines historiques (externes) de la relation mouride-talibé, puisque l'Islam et sa forme confrérique sont des phénomènes d'importation en Afrique, au Sénégal en particulier ;
- La conjoncture historique (deuxième moitié du XIX$^{e}$ siècle) qui rend possible et son implantation et son développement au Sénégal"(23).

Analysant la démarche mouride dans un tel contexte, comparativement à d'autres confréries, Copans conclut que : Le Mouridisme, en revanche, prendra, dans un premier temps (1886-1915), une signification objective de résistance potentielle à cette implantation coloniale. La nécessité de trouver de nouvelles terres, le refus de la présence coloniale (par le non payement de l'impôt de capital, par exemple). Ainsi, l'insécurité sociale et politique est, en effet, les facteurs de démobilisation sociale, de flux de migration. Le mysticisme très profond d'Amadou Bamba devient un puissant élément polarisateur de ses mouvements sociaux et c'est finalement lui qui réalisera la synthèse de ces refus et de ces aspirations, en créant un système social et idéologique homogène et cohérent"(24).

Il faudra, tout de même, préciser que, dans un tel système, Bamba n'a jamais préconisé la substitution des prières canoniques par le travail. Pour s'en convaincre, il faut se référer à son œuvre, sa pratique et ses attitudes vis-à-vis de ceux qui négligeaient la prière. Celui qui nie une telle obligation mérite

d'être tué, car c'est un incrédule et celui qui la reconnaît mais refuse de s'en acquitter, lui aussi, mérite d'être tué, car c'est un grand désobéissant. En raison de l'importance de la prière dans l'Islam, le guide exhorte les mourides à s'en acquitter aux horaires car un tel respect fait partie des adorations les plus louables. En outre, il les exhorte à accomplir des prières surérogatoires après les prières canoniques et surtout la nuit.

Enfin, pour illustrer la fermeté de Bamba envers ceux qui soutiennent la substitution de la prière par le travail rédempteur, nous produisons, ici, une lettre adressée à l'un de ses adeptes qui, à un moment donné de sa vie avait cessé d'observer la prière. Le contenu de la correspondance qui est une compilation de quelques versets de Coran est le suivant : "Au Nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux. Louange à Dieu et à lui Seul. Salut et paix sur le sceau des prophètes. A toi, le jeune homme serviteur Ibrahima Fall, J'adresse un salut où je prie Dieu, le Très Haut, de t'accorder les bienfaits d'Ici-bas et de l'Au-delà. Si tu vois ma lettre, repens-toi auprès de Dieu, d'un repentir sincère, Lui qui est Indulgent (Pardonnateur) et Miséricordieux, et recommande à ta famille la (salât) et fais-la avec persévérance, Nous ne te demandons point de nourriture"[(25)], "En vérité, c'est Allah qui est le grand Pourvoyeur, le Détenteur de la force, l'Inébranlable"[(26)]. "Et je ne vous demande pas de salaire pour cela, mon salaire n'incombe qu'au Seigneur de l'univers"[(27)].

L'aperçu que nous venons d'avoir sur la place du travail dans le Mouridisme de Cheikh Ahmadou Bamba nous permet de fonder une hypothèse de travail solide : le développement du Mouridisme s'est fait dans le travaillisme, non pas que le mouride ait travaillé pour survivre ou pour accumuler mais parce qu'il croit, et "le travail de celui qui croit se justifie de Dieu". Il est également évident pour tous ceux qui étudient les faits sociaux sans préjugé que le Mouridisme a été la formation sociale qui a le mieux valorisé cette "idéologie" du travail, la mettant au service de son expansion et de son organisation. Il a permis à l'homme de

se réconcilier avec le monde. De la même manière, par son enseignement, Cheikh Ahmadou Bamba libérait le Sénégalais pour le diriger vers Dieu et lui faire occuper sa place dans le monde. C'est le sens, le seul à mon avis, qu'il convient de donner à son message.

2. La paix dans les enseignements du cheikh :

Le monde connaît depuis quelques décennies dans ses différentes parties, de multiples conflits. Les causes sont certes différentes mais, dans la plupart des cas, ils sont dus à l'absence d'esprit de tolérance et au recours abusif à la violence. Et, dans un tel contexte, il devient impérieux à tout le monde de rechercher des alternatives crédibles sur lesquelles pourront se bâtir des relations de coopération et de bon voisinage à la place des relations de tension auxquelles nous assistons.

A ce propos, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké est, à notre avis, l'une des références dont la vulgarisation des enseignements et de la conduite peuvent être utiles pour asseoir les bases de la tolérance et de la paix, aussi bien entre les différents individus que les différentes nations du monde.

Le Cheikh, en sa qualité de rénovateur pour ce qui est de l'Islam, au plan théorique comme pratique, a symbolisé la tolérance et la paix prêchées par l'Islam, dans leurs formes les plus parfaites, dans ses relations avec les individus, mais aussi l'autorité politique qui administrait notre pays à cette époque, malgré son ferme attachement à sa foi. La vie d'un rénovateur comme Cheikh Ahmad Bamba ne pouvait être que l'incarnation et la confirmation des principes de la paix et de la tolérance prêchées par l'islam. Et nous produisons ci-dessous quelques-uns de ses positions qui prouvent son attachement à ces principes. Le Cheikh est arrivé à la conclusion que la guerre et l'usage de la violence mènent à la perte en vies humaines et à la ruine, en plus de tout ce qui peut en découler comme arrêt des activités économiques et cultuelles. Il a indiqué par ces vers que sa conquête repose sur la rédaction d'ouvrages, la quête des

sciences utiles et la création d'écoles où ces sciences pourraient être enseignées, et que la piété évoquée dans le dernier vers est sa visée dans l'œuvre d'éducation de ses disciples, aussi bien pour leurs relations entre eux que leurs relations avec les autres et avec leur Seigneur.

Le Cheikh inculqua aussi à ses disciples la patience et l'imitation des compagnons du Prophète, qui sont leurs devanciers dans la foi, lorsque ces derniers furent persécutés par les souverains et leurs valets. Dans le souci de combattre toute forme de fanatisme religieux et toute campagne de dénigrement à l'encontre des autres, il avait ordonné à tous ces adeptes le respect de tous les autres guides de Tarîqa, faisant toujours savoir que, même si leurs moyens d'approche diffèrent, l'objectif reste le même. A ce propos il dit[28]:

Tous appellent les disciples à,
l'adoration du Maître du trône, où soient-ils,
par la droiture, ne calomnie jamais,
personne d'entre eux et ne leur conteste rien.

Après l'échec des manœuvres répétées de ses ennemis contre lui, il se refusa à les calomnier, mais leur accorda son pardon, de gaieté de cœur, comme il le proclame dans ce vers[29]:

J'ai pardonné à tous mes ennemis, pour l'amour de celui,
qui les a dirigés vers autre que moi,
car j'ai pas le pouvoir de repousse.

Nous ne pouvons pas manquer, aussi, de rappeler une attitude du Cheikh où il a fait preuve de tolérance, de pardon, celle qui lui a inspiré son poème dont les vers sont un acrostiche des attributs divins (Rahmân) et (Rahîm), à savoir l'attaque contre sa maison de (Dâr al-Mannân), en 1903, consécutive à des accusations de détention d'armes. Alors que les militaires assenèrent des coups de sabre aux murs et remuèrent meubles et objets, le Cheikh lui, dans un calme total, invoquait la miséricorde de Dieu pour toute l'humanité et Le priait de ne pas

châtier ceux qui s'attaquaient à sa maison[30]. Il dit[31]:
O Détenteur du royaume,
Toi qui es au-dessus de toute guidance,
sois miséricordieux envers toute l'humanité,
Toi le guide qui a dissuadé (l'ennemi).

Ces deux leviers de socialisation trouvent leur illustration dans des institutions qui sont des structures d'encadrement socio-éducatives, comme les (Dâra), "écoles traditionnelles" ou (Majâlis) chez les Arabes, les institutions socioculturelles comme les Dâyira (cercles : structure sociale religieuse et culturelle), une institution administrative comme la communauté rurale de Touba, le grand Magal de Touba (rassemblement célébrant le départ du guide en exil), le Califat qui fait office d'administration centrale**.**

**Notes :**

1 - Fritz Meier : La Tradition Soufie, in le Monde de l'Islam, Ed. Elsevier Séquoia, Paris-Bruxelles 1976, p. 135.
2 - Frithjof Schuon : Comprendre l'Islam, Editions du Seuil, Paris 1967, p. 122.
3 - Ibid.
4 - Fritz Meier : La tradition soufie, in Le monde de l'Islam, sous la direction de Bernard Lewis, Ed. Elsevier Séquoia, Paris-Bruxelles 1976, p. 138.
5 - Coran, S. 33, V. 56.
6 - Fritz Meier : op. cit., p. 138.
7 - Fernand Dumont : Cheikh Ahmad Bamba et le Mouridisme sénégalais, communication à l'occasion de la semaine culturelle sur la vie et l'œuvre de Cheikh Ahmad Bamba, Dakar 15 au 22 juillet 1977, publiée par Omar Ba, Ahmadou Bamba Mbacké face aux autorités coloniales (1889-192), Ed. Dâr al-Fikr, Dakar, pp. 213-220.
8 - Ibid., p. 213.
9 - Ibid.
10 - Paul Marty : Etudes sur l'Islam au Sénégal, volume I, les personnes, Ed. E. Leroux, Paris 1917, p. 26.
11 - Ibid.
12 - Ibid.
13 - Ibid.
14 - Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké : Recueil de conseils, de réponses et

d'indications, manuscrit, p. 29.
15 - Cf. Muhammad Murtada Cheikh Fati Fall Mbacké : Al-Murîdiyya, al-haqîqa, al-wâqi wa âfâq al-mustaqbal, Ed. Al-Azhar, Sénégal 1432-2011, p. 100.
16 - Ibid.
17 - Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké : Poème en acrostiche de Hasbunal Lâh wa nîmal wakîl, manuscrit.
18 - Une frange de mourides qui se réclame d'un grand disciple d'Ahmadou Bamba, du nom de Cheikh Ibra Fall, et qui a prôné, à un moment donné de sa vie, la substitution de la prière par le travail au profit de la communauté. Une option critiquée par les musulmans orthodoxes dont se réclame le fondateur du Mouridisme.
19 - Cf. Communication de SY (Cheikh Tidiane) intitulée : Le travail dans la pensée de Cheikh Ahmadou Bamba, à l'occasion de la semaine culturelle sur la vie et l'œuvre de Cheikh Ahmad Bamba, Dakar 15 au 22 juillet 1977, publiée par Omar Ba, Ahmadou Bamba Mbacké face aux autorités coloniales (1889-1927), Imprimerie de la SIPS, Dakar, pp. 221-224.
20 - Cheikh Hamidou Kane : l'Aventure ambigüe, Ed. C. Julliard, Paris 1961, p. 116.
21 - Paul Plessier : Les paysans du Sénégal, Ed. Fabrègue, Saint-Yrieix 1966, p. 301-362.
22 - Jean Copans : Les marabouts du l'arachide, Ed. L'Harmattan, 2$^{e}$ éd., Paris 1978, p. 76.
23 - Ibid.
24 - Ibid., pp. 78-79.
25 - Coran, S. 20 (Tâha), V. 132.
26 - Coran, S. 51 (Adh-Dhâriyât), V. 58.
27 - Coran, S. 26 (As-Shûra), V. 109.
28 - Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké : Masâlik al-Jinân, chapitre sur le wird, p. 59.
29 - Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké : Poème Wa kâna haqqan âlaynâ, manuscrit.
30 - Cf. Conférence de Khadim Sylla : La paix dans les enseignements du Cheikh, le serviteur du prophète, Touba, Sénégal, 18 Safar 1425H - 9 Avril 2004.
31 - Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké : Poème Wa kâna haqqan âlayna, manuscrit.

## Références :

* - Le Coran.
1 - Cheikh Tidiane : Le travail dans la pensée de Cheikh Ahmadou Bamba, à

l'occasion de la semaine culturelle sur la vie et l'œuvre de Cheikh Ahmad Bamba, Dakar 15 au 22 juillet 1977, publiée par Omar Ba, Ahmadou Bamba Mbacké face aux autorités coloniales (1889-1927), Imprimerie de la SIPS, Dakar.

2 - Dumont, Fernand : Cheikh Ahmad Bamba et le Mouridisme sénégalais, communication à l'occasion de la semaine culturelle sur la vie et l'œuvre de Cheikh Ahmad Bamba, Dakar 15 au 22 juillet 1977, publiée par Omar Ba, Ahmadou Bamba Mbacké face aux autorités coloniales (1889-192), Ed. Dâr al-Fikr, Dakar.

3 - Kane, Cheikh Hamidou : l'Aventure ambigüe, Ed. C. Julliard, Paris 1961.

4 - Marty, Paul : Etudes sur l'Islam au Sénégal, volume I, les personnes, Ed. E. Leroux, Paris 1917.

5 - Mbacké, Cheikh Ahmadou Bamba : Poème Wa kâna haqqan âlayna, manuscrit.

6 - Mbacké, Muhammad Murtada Cheikh Fati Fall: Al-Murîdiyya, al-haqîqa, al-wâqi wa âfâq al-mustaqbal, Ed. Al-Azhar, Sénégal 1432-2011.

7 - Meier, Fritz : La Tradition Soufie, in le Monde de l'Islam, Ed. Elsevier Séquoia, Paris-Bruxelles 1976.

8 - Meier, Fritz : La tradition soufie, in Le monde de l'Islam, sous la direction de Bernard Lewis, Ed. Elsevier Séquoia, Paris-Bruxelles 1976.

9 - Plessier, Paul : Les paysans du Sénégal, Ed. Fabrègue, Saint-Yrieix 1966.

10 - Schuon, Frithjof : Comprendre l'Islam, Editions du Seuil, Paris 1967.

11 - Sylla, Khadim : La paix dans les enseignements du Cheikh, le serviteur du prophète, Touba, Sénégal, 18 Safar 1425H - 9 Avril 2004C.